

# Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

## SAINT-FRANÇOIS

---

---

VOL. VI

MONTRÉAL, JUILLET 1889

No 6

---

---

### DOUCEUR CACHÉE DANS LA RÈGLE DU TIERS-ORDRE DE LA PÉNITENCE.

---

Un jour Dieu commanda au prophète Ezéchiel de manger un livre qu'il lui présentait. Le prophète frémit, car ce livre était rempli de plaintes, de menaces, de gémissements, de malédictions. Cependant il obéit, il prit le livre et le mangea. Et à l'instant, cette amertume, ces menaces, ces malédictions se changèrent en une douceur qui surpassait celle du miel recueilli par l'abeille sur les plantes les plus amères.

Ce livre, c'est la Règle du Tiers-Ordre. A ne la considérer que selon l'esprit du monde et de la nature, elle semble amère, c'est-à-dire, renfermer beaucoup de rigueurs et d'austérités. " Elle paraît, dit un expositeur, une terre " qui ne produit que des ronces, et sur lesquelles on ne " peut cueillir ni les lis ni les roses des vertus sans res- " sentir les piqûres sanglantes des épines."

Se former cette idée de la Règle du Tiers-Ordre, c'est n'être pas entré dans son esprit, c'est ne s'être pas appliqué à la pénétrer et à la comprendre.

Il est vrai, si l'on s'arrête à l'écorce et à la lettre, on y voit des jeûnes, des abstinences, des mortifications, des pénitences. Mais, si laissant la lettre et l'écorce, on approfondit son esprit et la fin pour laquelle elle a été instituée, on n'y trouvera que douceur et condescendance.

En effet, le saint Législateur à qui Dieu l'a inspirée pour la présenter aux fidèles, brûlant d'un ardent désir de contribuer au salut du monde, disait comme autrefois Moïse : *Pardonnez aux pécheurs, Seigneur, sauvez-les ou effacez-moi de votre livre.* Sa charité allait jusque-là. Saint François, vivante image de Jésus-Christ crucifié, consumé du feu de sa charité qui le portait à vouloir sauver

tous les hommes, leur propose cette Règle comme une voie sûre, douce et facile pour arriver au salut.

L'ayant composée comme une arche mystérieuse dans laquelle il désirait que tout le monde pût entrer, de quel que sexe, âge et condition que l'on pût être, il n'avait garde d'imposer de grandes austérités, de rigoureuses pénitences. Une telle disposition eût produit l'un ou l'autre de ces effets : ou sa Règle eût rebuté la plupart des gens du monde qui s'effrayent dès qu'on leur parle de pénitence, ou elle eût donné lieu à regarder l'engagement dans l'Ordre comme absolument impossible avec leur position.

Pour prévenir des effets si dangereux et si contraires à son esprit de charité et à la fin qu'il se proposait par l'institution de son troisième Ordre, il n'a rien voulu y prescrire qui ne pût s'observer facilement, même dans le monde, si peu que l'on eût de piété, de désir de se sauver, et de bonne volonté pour se faire violence. Ensuite, ayant dessein de réduire en pratique l'obligation étroite et indispensable imposée à tous les chrétiens, soit justes, soit pécheurs, de faire pénitence afin d'entrer dans le royaume des cieux, et de porter dans leur chair la mortification de Jésus-Christ pour se rendre conformes à cet homme de douleur, il n'a pas pu ne point ordonner d'austérités et de pénitences, de jeûnes et d'abstinences et d'autres œuvres du même genre. Mais en même temps qu'il les ordonne dans sa Règle, comme s'il avait peur d'effrayer, il parle d'alléger le fardeau, c'est-à-dire, de commuer les pratiques en d'autres pratiques plus appropriées aux besoins de chacun. On dirait parfois qu'il laisse les choses comme à la liberté et la volonté des personnes qui voudront embrasser sa Règle.

Mais où la douceur de la Règle paraît avec plus d'éclat, c'est dans le dernier chapitre où le saint Législateur déclare expressément que tout ce qui est renfermé dans cette Règle n'est que de conseil, et que rien n'oblige sous peine de péché, même véniel.

Il n'en est pas ainsi des deux autres Règles de ce grand Patriarche, car il fait paraître dans celles-ci une extrême rigidité : c'est un Elie tout rempli de zèle, de feu et de sévérité, il ne craint rien tant que les privilèges, les adoucissements, les interprétations et les dispenses. Il frappe de malédiction tous ceux qui auront la témérité de faire des gloses sur la Règle, et d'en altérer la sévérité. Son zèle a été jusqu'au point d'y faire beaucoup de pré-

ceptes qui obligent sous peine de péché grave, ce que l'Église a approuvé, afin que la crainte du péché engageât ceux qui les devaient embrasser à une exacte et fidèle observance.

Saint François tient une conduite toute contraire à l'égard de la troisième Règle. C'est un père plein de sagesse, d'amour et de tendresse pour ses chers enfants : il leur adoucit toutes choses autant qu'il peut, il proteste que dans tout ce qu'il leur propose pour les mettre à même de faire de dignes fruits de pénitence, il ne veut pas qu'ils y soient engagés sous peine d'aucun péché !

O sagesse admirable ! car il a prétendu par là que l'amour fût le caractère de ses chers Tertiaires, que " ce fût là leur poids, que ce fût ce qui les fit agir et les animât dans toutes leurs entreprises. " Se souvenant de cette parole des Cantiques où il est dit que l'amour est plus fort que la mort, il a cru que l'amour serait plus puissant et plus efficace que la crainte du péché, sur le cœur et l'esprit de ses pénitents, pour les porter à l'observance fidèle de leur Règle. On peut même dire que cette douceur qu'il y fait paraître est comme un piège sacré qu'il tend à leur amour ; ne doutant point que vouloir les dispenser des rigueurs de la pénitence, parce qu'on ne les croit ni assez forts ni assez courageux, c'est exciter et animer leur amour, loin de le refroidir et de le porter au relâchement. En effet, si nous en croyons saint Augustin, l'amour rougit quand on lui parle de la difficulté des choses, lui qui ne connaît rien de difficile, et qui même ose entreprendre de faire tout ce qui paraît impossible.

C'est donc ainsi que saint François, par la douceur de la troisième Règle, prétend animer ceux qui la suivent à porter avec joie le joug sacré de la pénitence, leur rendre ce joug doux et agréable, et les encourager à mener une vie encore plus austère que celle qu'il leur prescrit. Ce saint Patriarche n'a pas été trompé dans son dessein ; les artifices de sa sagesse et de sa charité n'ont été ni vains ni inutiles ; car ces chers enfants du Tiers-Ordre sont heureusement tombés dans le piège qu'il leur avait tendu par sa douceur. Ils allaient si loin dans les voies toutes saintes de la pénitence que, non contents d'observer les austérités de sa Règle, ils s'assujettirent encore à la pratique de tout ce que la pénitence peut avoir de plus sévère et de plus rigoureux : ceux qui étaient libres poussèrent si loin la ferveur de leur amour qu'ils demandèrent

avec instance à faire les vœux solennels de religieux, de vivre dans l'obéissance, la pauvreté et la chasteté.

Le saint Patriarche a eu la joie de voir avec quelle ardeur ses enfants qui demeuraient dans le siècle se portaient à l'observance de sa Règle, et à pratiquer plus qu'elle ne prescrivait. Tous les siècles lui ont donné cette satisfaction, et de nos jours même, il n'y a guère de Tertiaires, pour peu qu'ils soient remplis de l'esprit de leur Père séraphique, qui ne pratiquent avec une ferveur admirable plus que la Règle ne leur ordonne. L'amour saint qui fait le caractère de leur profession, étant insatiable, ils croient ne rien faire en faisant beaucoup : ils ne sauraient se persuader qu'ils font assez de pénitence lorsqu'ils en font de très-dignes fruits. C'est pourquoi ils s'écrient sans cesse, avec ces grandes âmes éprises du désir de la souffrance : " Encore, encore."

Les mortifications n'ont que l'apparence et le nom de mortifications à leur égard. Ils s'engraissent dans les jeûnes, ils se reposent dans les veilles ; les austérités font leurs délices, et bien loin d'être accablés par la pesanteur du poids de la pénitence, insupportable aux mondains, ils sont plus prompts et plus légers pour courir dans la voie des commandements.

Et si quelquefois l'embarras du monde et la violence des passions séparent le cœur du véritable Tertiaire de ces douceurs, en lui faisant goûter quelque chose de l'amertume du siècle, la mémoire de ces douceurs passées et la vue de ces amertumes présentes sont deux puissants motifs pour l'obliger à rentrer en lui-même, et à s'animer ainsi pour les rechercher : *Convertere anima mea in requiem tuam* ; ô mon âme ! il faut quitter ces pensées superflues, ces soins empressés et cet embarras du monde pour retourner à ton Dieu, qui est le centre où tu as goûté par avance les douceurs du paradis, duquel tu ne peux te séparer sans trouble et sans inquiétude, et qui invite avec des termes si amoureux tous ceux qui sont dans la peine et dans le travail à venir à lui pour y trouver leur repos et leur consolation. *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos..... et invenietis requiem animabus vestris*. C'est dans cette unique consolation que l'âme trouve le véritable repos, que toutes les créatures ne sont pas capables de lui donner ; et ce qui doit encore l'obliger à retourner à ce centre avec plus d'ardeur, ce sont les biens et les avantages que Dieu lui a faits, et les malheurs dont il l'a retiré à la faveur de cette sainte

Règle, *quia Dominus benefecit tibi*. Dieu s'en est servi, comme d'une main forte et puissante, pour te retirer de l'Égypte du monde et te conduire au désert de la pénitence : ce n'est pas assez, les misères dont elle t'a délivrée ne peuvent se régler que sur les malheurs à quoi les dérangements de ta vie t'exposaient. *Eripuit animam meam de morte*, elle m'a retiré d'une mort passagère et éternelle en me retirant du péché ; elle m'a accordé cette grâce autant de fois que je suis tombé dans le crime. Dieu s'en est servi comme d'un moyen pour m'obliger à rentrer en moi-même : *Oculos meos a lacrymis*. Elle a essuyé mes larmes en me délivrant de cette crainte servile qui fait pleurer les pécheurs esclaves, dans l'appréhension qu'ils ont de tomber entre les mains d'un Dieu irrité ; elle a encore essuyé ces larmes par le fidèle témoignage, que ma conscience me rend, que mes fautes sont lavées dans le sang adorable de Jésus-Christ : *Pedes meos a lapsu*. Le bien qu'elle m'oblige de pratiquer, les saintes maximes qu'elle me prescrit, et la solide vertu qu'elle inspire à tous ceux qui l'ont professée sont autant de puissants motifs pour m'affermir dans le bien, me garantir des chutes qui sont si ordinaires à ceux qui suivent les maximes du grand monde, et à me rendre impeccable si je veux ; c'est ce qui me fait espérer que *placebo Domino in regione vivorum* ; qu'après que ce miséricordieux Père m'aura reçu dans le ciel avec la même bonté que le père de l'enfant prodigue reçut son fils pénitent, et qu'il m'aura dépouillé de toutes mes misères pour me revêtir de la robe nuptiale de la gloire, pour lors je lui serai parfaitement agréable ; je ne serai plus sujet aux faiblesses qui me font encourir sa disgrâce, et je puiserai dans la source de toutes les douceurs les plaisirs innocents dont la fidèle pratique de ma Règle m'a donné les avant-goûts dès ce monde : *Quicumque hanc Regulam secuti fuerint, pax super illos*.

(*Annales franciscaines.*)

---

Plus est élevée la fonction de ceux qui sont chargés du Corps et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui le reçoivent et le donnent ensuite à leurs frères, plus est grand le tort de ceux qui parlent contre eux.  
S. François.—*Opusc. div.* 20.

---

Il y a deux classes de personnes que Jésus-Christ a établies ses représentants sur la terre ; les prêtres et les pauvres. Il a dit aux premiers : " Qui vous écoute m'écoute " ; et, pour les pauvres, il a dit : " Quiconque leur fait du bien le fait à moi-même. "

S. Léonard de Port-Maurice.

## VŒU DE VIRGINITÉ

DE LA

BIENHEUREUSE ANGÉLINE DE MARSCIANO

COMTESSE DE CIVITELLA DANS LES ABRUZZES ET DE SON ÉPOUX

*(Fête 15 juillet.)*

La Bienheureuse vierge Angéline, que les historiens de l'Ordre, appellent, tantôt de Marsciano ou de Corbara des noms de son père et de sa mère, et tantôt de Civitella du nom de son époux, naquit en 1377, au château de Monte-Giove, distant de dix milles d'Orvieto. Son père s'appelait Jacques Angioballi, comte de Monte-Giove, de Marsciano et d'autres lieux dans les districts d'Orvieto, de Toli et de Pérouse. Sa mère fut Anne, issue des comtes de Corbara. Au baptême elle reçut le nom d'Angéline ou d'Angèle, selon d'autres. Dès sa plus tendre enfance, la petite Bienheureuse s'appliqua tellement à la piété et à la pratique de toutes les vertus, qu'elle semblait être plutôt un ange qu'un être revêtu d'un corps mortel. On ne vit en elle rien de commun, et ses actions paraissaient extraordinaires pour son âge. Ses paroles respiraient la plus tendre dévotion envers Dieu, et elle ne parlait que pour s'encourager elle-même et exhorter les autres à la pratique des plus sublimes vertus. Elle se plaisait à faire de petits autels dans sa maison, à les orner le plus somptueusement qu'elle pouvait ; elle y appelait les petites filles de son âge, et les domestiques du palais de son père pour y faire la prière et d'autres exercices de dévotion. A l'âge de douze ans, elle perdit sa mère, femme d'une bonté extraordinaire. Notre Bienheureuse, considérant la vanité des amusements et des plaisirs du monde, fit vœu de ne jamais prendre d'époux sur la terre, et consacra pour toujours sa virginité à Dieu. A la suite de son vœu, elle conçut un grand dégoût pour tout ce qui était du monde, et n'éprouva d'autre attrait que pour Jésus-Christ. En tout et partout elle cherchait son Bien-Aimé par la pensée, par la prière et par les affections ; mais elle le voyait surtout dans les pauvres, parce que le doux Jésus avait voulu se rendre semblable à eux pour enrichir notre pauvreté. Son amour pour eux faisait qu'elle leur donnait tout ce dont elle pouvait disposer ; deux fois la semaine elle descendait à la cuisine elle prenait sur la viande destinée au repas de la famille cinq portions,

qu'elle distribuait à cinq pauvres en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur. Un jour, elle fut surprise dans son pieux larcin. Se voyant découverte, elle demanda au cuisinier si jamais il avait trouvé la viande diminuée ? Il lui répondit que non. " Puisqu'il en est ainsi, " reprit la Bienheureuse enfant, " ce qui ne te fait point de tort et est en même temps utile aux autres ne doit point te déplaire ; laisse-moi donc, sans aucun dommage pour personne, donner aux indigents de quoi apaiser leur faim."

A l'âge de quinze ans elle fut promise en mariage par son père à Jean del Termi, comte de Civitella del Tronto, fief considérable situé sur les confins de l'Abruzze. La Bienheureuse repoussa énergiquement ce mariage, parce que trois ans auparavant elle avait fait vœu de virginité. Sa résistance exaspéra son père ; il entra dans une violente colère, l'accabla d'injures et de reproches, et alla même jusqu'à la menacer de la mort si elle s'opiniâtrait dans son refus : puis il lui accorda huit jours pour réfléchir. Angéline, se voyant dans une position si critique, se recommanda avec des larmes abondantes au Seigneur, le suppliant de lui accorder la force de surmonter les obstacles, qui s'opposaient à son désir de garder inviolablement le vœu de virginité qu'il lui avait inspiré. Elle implora aussi instamment le secours de la bonne Vierge Marie et l'intercession de saint Joseph et de saint Jean l'évangéliste, qui avaient tant aimé la virginité. Pendant que, toute triste et découragée, elle voyait s'écouler le temps que son père lui avait accordé, sans qu'aucun expédient s'offrit à elle pour la tirer de son embarras, elle entendit la voix de son Époux céleste, qui lui disait de donner son consentement aux projets de son père et de s'abandonner, pour le reste, aux sages dispositions de la divine Providence. Aussi, lorsque, après les huit jours qu'ils avait accordés à ses réflexions, son père vint lui demander ce qu'elle prétendait faire, la Bienheureuse, encouragée, par la promesse du ciel, lui répondit humblement qu'elle était prête à se conformer en tout à sa volonté. Cette résolution de sa fille comblait les vœux du comte de Monte-Giove, il envoya en toute hâte chercher le futur époux de la jeune vierge, de crainte que si l'affaire traînait en longueur elle ne vînt à se repentir et à retirer sa parole. Les négociations furent bientôt terminées et les noces se firent avec une solennité extraordinaire.

Cependant au milieu des chants de joie et des sons des instruments de musique, dont retentissait le palais de son

père, Angéline, l'âme absorbée en Dieu, rappelait à son Bien-Aimé la promesse qu'il lui avait faite ; elle avait sans aucun doute la certitude qu'elle serait accomplie, mais elle était dans de grandes angoisses par rapport aux moyens que Dieu voudrait employer. Lorsque le repas de noces fut fini et que les réjouissances étaient sur le point de se terminer, l'épouse du Christ se séparant de la multitude se retira dans sa chambre. Là elle se jette, les larmes aux yeux, aux pieds de son crucifix ; elle rappelle encore à son divin Époux la promesse qu'il lui avait donnée ; elle lui dit que le moment critique était venu, qu'il veuille donc bien ne pas lui refuser sa protection, puisque c'est par son commandement exprès, qu'elle s'est jetée dans ces perplexités. Pendant qu'abîmée dans son angoisse elle répandait sa prière devant son Bien-Aimé, l'Ange du Seigneur lui apparut pour l'encourager et l'assurer qu'elle triompherait du danger. Tandis que le messager céleste conversait avec la jeune Vierge, le comte de Civitella s'approcha de la chambre, et, cédant à la curiosité de savoir ce que faisait sa jeune femme, il regarda à travers les fentes de la porte. La vue de l'Ange l'étonna, et bientôt, persuadé que c'était un simple mortel, il abandonna son âme aux soupçons de la jalousie. Furieux et hors de lui-même, il pénétra précipitamment dans la chambre d'Angéline, il regarde et cherche de tous côtés, où pourrait être le jeune homme qu'il avait aperçu ; mais il ne voit que sa jeune épouse. Il lui demande avec colère dans quel recoin s'est caché le visiteur indiscret qui lui parlait ainsi familièrement seul à seule ? La Bienheureuse Agéline, fondant en larmes, tombe à genoux aux pieds de son époux et lui raconte avec autant d'humilité que de confiance tout ce qui s'est passé : comment elle avait fait vœu de virginité ; comment par ordre exprès de Dieu elle avait consenti à son mariage ; comment enfin l'Ange du Seigneur, pour la consoler dans sa peine et la protéger dans le danger où elle se trouvait, lui était apparu. Puis elle le conjura instamment, puisqu'elle était consacrée à Jésus-Christ, de vouloir bien lui permettre, lui son seigneur et son époux, de rester fidèle à son vœu. En entendant ces supplications, le noble Comte se précipite à genoux devant celle qu'il avait jusque-là aimée comme son épouse, mais qu'il regarde maintenant comme l'épouse du Christ, digne d'avoir des entretiens avec les Anges. Puis il s'écrie, le cœur rempli du feu de l'amour divin : " Que tes sentiments sont sublimes, ô toi qui, méprisant

les alliances de la terre, as choisi pour époux celui qui habite au plus haut des cieux ! Que ton bonheur est grand, toi qui as mérité d'être aimée en retour par ce divin Epoux et d'être assurée que ton mariage avec lui a reçu son consentement ! J'approuve tout ce que tu as fait, je vénère ta vertu, j'admire ton courage ! Oui, c'est à juste titre qu'on t'a nommée Angéline ; car la vertu des anges, l'aimable pureté, resplendit en toi d'un brillant éclat. Ne conserve aucune inquiétude à mon égard. Je me sou mets pleinement à tes désirs. Qu'as-tu à craindre des hommes, toi que gardent les Anges ? Et qui d'ailleurs oserait toucher à l'épouse du Christ béni. Prie ton céleste Epoux, ma sœur bien-aimée, s'il m'est du moins permis de t'appeler de ce nom, prie-le pour moi afin qu'il me donne la force d'accomplir dorénavant ce que je suis sur le point de promettre. Je te donne ma parole de t'aimer d'un amour pur, d'un amour dégagé de tout sentiment terrestre ; je fais vœu de continuer à vivre dans la chasteté que j'ai gardée jusqu'à ce jour par la grâce de Dieu. L'heureuse Vierge, à ces paroles, sentit son cœur bondir de joie. Elle rendit d'humbles actions de grâces à Dieu qui l'avait délivrée du péril de manquer à son vœu, et qui avait inspiré à son époux des sentiments si généreux. Le Comte et la Comtesse passèrent la nuit en ferventes prières et en conversations spirituelles ; ils renouvelèrent ensuite leur vœu de virginité au pied de leur crucifix.

Le lendemain les parents et amis parvinrent à connaître ce qui s'était passé entre le Comte et la Comtesse ; tous admirèrent leur vertu, prièrent Dieu avec ferveur de répandre ses bénédictions sur ces pieux époux, et firent des souhaits pour leur bonheur. Pour s'arracher aux tendresses de leurs parents, aux félicitations de leurs amis et aux vains entretiens du monde, peu de jours après leur mariage, ils se retirèrent à Civitella, où ils s'adonnèrent aux exercices de la vie spirituelle, et au bon gouvernement de leur vassaux. Ils fuyaient le faste et les fêtes du monde, pour mener une vie humble, Dieu seul connaissait les vertus qu'ils pratiquaient dans leur retraite.

Le Comte et la Comtesse vécurent peu de temps ensemble, car Jean mourut de la mort des justes après deux ans de mariage. Et la Comtesse, illustre membre du Tiers-Ordre, est devenue Bienheureuse.

## EXPLICATION DE LA RÈGLE.

## CHAPITRE V.

## FUIITE DU LUXE.

“ Les membres du Tiers-Ordre auront soi., dans les divers objets à leur usage, et spécialement dans le vêtement, de fuir le luxe, et d’observer, chacun suivant sa condition, les règles de la modération chrétienne.” (Règle de Léon XIII, chapitre II, §§ 1.

Les Tertiaires doivent, dans leur extérieur, éviter ce qui est luxueux, c’est-à-dire ce qui a été fait d’une matière trop précieuse ou qui a reçu une forme trop recherchée ; et il faut que les enfants de St-François se prémunissent contre ce double excès dans leurs vêtements, dans leurs meubles, dans leurs maisons, bref dans tout ce qui est à l’usage de leurs corps.

Léon XIII ajoute que chacun doit se conformer aux exigences de sa situation : tel objet qui est défendu à une ouvrière comme un article de luxe, est simplement convenable pour une grande dame, à laquelle il est permis et même conseillé de se procurer ce même objet.

Il est dès lors difficile de formuler, sur le point en question, des règles bien précises. Toutefois on peut affirmer : 1° Que les Tertiaires doivent autant que possible s’abstenir de porter des vêtements de soie, des bijoux d’or et d’argent, des pierres précieuses ; il leur est spécialement recommandé de ne point paraître dans le lieu saint avec des vêtements de ce genre. Sainte Elizabeth, leur illustre patronne, avait coutume, en entrant à l’église, de quitter la couronne enrichie de diamants qui ornait son front lorsqu’elle se produisait en public. 2° Les Tertiaires doivent, autant que possible, renoncer aux couleurs trop voyantes, comme le rouge, le blanc, etc. : il faut laisser le blanc aux petits enfants, conformément à l’esprit de la Ste Eglise, il faut laisser le rouge aux pompiers, vu que cette couleur leur est attribuée par un règlement qui n’a rien de repréhensible. 3° Les Tertiaires doivent, autant que possible, rejeter ces appendices qui n’ont d’autre but que de satisfaire la vanité, à savoir : les plis multipliés, les rubans, les plumes, etc., etc.

Les trois règles que nous venons d’énoncer sont du reste contenues, au moins en substance, dans la Constitution de Nicolas IV, (ch. 3), qui prohibe les vêtements de

couleur noire, nous pensons que, vu la différence des temps, il n'y a pas lieu d'urger l'accomplissement de cette règle.

Qu'on veuille bien remarquer la restriction apposée à nos trois règles. Nous disons qu'il faut autant "que possible" retrancher telle ou telle superfluité, c'est-à-dire que, si quelqu'un ne fait point ces divers retranchements, alors qu'il a toute faculté de les faire, il pêche évidemment contre la règle ; que si, au contraire, une personne est empêchée par ses supérieurs légitimes de sacrifier quelque-une de ces frivolités, elle peut, sans commettre aucune faute, conserver la dite frivolité, qui, ainsi que nous le supposons, n'a rien de positivement indécent.

Rappelons en terminant que l'Apôtre saint Paul, qui invite les femmes à dépouiller les ornements superflus, les étoffes précieuses, l'or, les perles, engage aussi les épouses et les vierges chrétiennes à ne pas friser leurs cheveux. (1 Tim., II, 9.)

Enfin à ces observations assez complexes et cependant fort incomplètes ajoutons deux maximes très claires et qui embrassent l'universalité des cas : 1° Etudier et imiter des personnes édifiantes de même condition ; 2° Consulter son père spirituel et suivre de point en point les avis qu'il donne.

Chers frères et chères sœurs du Tiers-Ordre, mettez en pratique ces deux maximes ou même seulement la seconde, et vous posséderez certainement cette vertu de simplicité, qui honore les chrétiens, et est l'ornement spécial des Enfants de saint François.

---

## INVOQUEZ SAINTE ANNE

---

### LE MOUSSE DE SAINTE ANNE.

Il était seul sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul, à la garde de Dieu.

Depuis plusieurs jours—longs—il voguait sur l'épave arrachée par la tempête à son beau navire détruit, à son navire *Fleur des Bois*, qui l'avait emporté loin de la Bretagne.

Là-bas, bien loin, sur la côte sauvage, sa pauvre mère veuve, à qui une lettre où il avait mis tout son cœur naïf et aimant avait annoncé son retour, contemplait avec

effroi la mer furieuse ; deux autres femmes dont les maris dormaient aussi le grand sommeil dans les flots, étaient debout près d'elle. En haut d'un grand mât fiché en terre, on avait allumé une torche pour guider les bateaux en détresse. La mère pensait à son fils et se demandait avec angoisse si celui-là, le dernier et le plus aimé, ne reviendrait pas non plus. A chaque rafale plus violente, elle tressaillait, roulant dans ses doigts amaigris et tremblants les grains de son chapelet de bois, pendant que les mouettes, attirées par cette lueur insolite, voltigeaient alentour en poussant leurs cris aigus.

Et il était seul sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul, à la garde de Dieu.

Haletant, épuisé, sur la planche fragile qui le séparait de la mort, il avait froid, il avait faim. Bien des fois, malgré sa faiblesse, il s'était levé anxieux : si une voile apparaissait à l'horizon ! s'il trouvait sur sa route un navire sauveur ! Mais non, des flots toujours ; et sur cette immensité vide, rien que les flocons d'écume à la crête des vagues ou les oiseaux de mer venant le frôler dans leur vol.

Et, retombant brisé sur les planches dures de l'épave, le pauvre enfant fermait les yeux. Alors passaient, devant le regard de son âme, les douces visions du pays : le village, la grève, le clocher, ses joyeux compagnons, sa mère, sa pauvre mère qui l'attendait. Comme ces joies entrevues de si loin augmentaient sa douleur ! Comme en face de ces lieux aimés, qui souriaient là-bas, il sentait la tristesse de son abandon !

La veille il avait bondi, plein d'espérance et de joie. A l'horizon limpide une voile se détachait ; et lui, dans un suprême effort, tendant les mains, il cria pour appeler le salut. Mais qu'étaient l'enfant et l'épave sur l'immensité de l'océan ? Le navire disparut dans le lointain, emportant l'espérance du naufragé, et le vide se refit entre le ciel et l'eau.

Il était seul sur la vaste mer, le pauvre petit mousse, seul, à la garde de Dieu.

Pourtant l'enfant espérait toujours. Cramponné à la planche flottante, il semblait dormir ; mais ses lèvres s'entrouvraient pour laisser sortir une prière, son œil éteint se levait au ciel pour faire descendre le secours, et sa main, touchant avec angoisse la poche de sa vareuse de toile, semblait veiller sur un trésor.

La nuit était venue, couronnant de lueurs vagabon-

des les flots qui souriaient aux étoiles. Le sommeil fuyait les yeux du naufragé, et à mesure que s'écoulaient les heures, souffrant et priant toujours, il se disait : Peut-être...

Quand l'aube parut radiieuse, quand la lumière d'un beau jour éclaira les flots tranquilles... Dieu soit béni ! Un navire, toutes voiles déployées, s'avance ; il ne fuit pas vers les profondeurs de l'horizon : il vient. L'enfant éperdu se dresse, son bras s'agite, un cri suprême sort de sa poitrine haletante, et il retombe sans force. Mais on l'a vu ; il est sauvé. Quand il revint à lui, sur le beau navire où mille soins lui furent prodigués :

— Pauvre enfant, dit le capitaine, à quoi pensais-tu dans le péril ?

— J'avais dix francs dans ma poche, répondit le petit mousse avec un fier sourire : de temps en temps je touchais cette somme et je me disais : Si j'échappe, j'en achèterai un beau cierge pour sainte Anne d'Auray.

Un mois plus tard, dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré en voyant le petit mousse, pieds nus, un cierge à la main, faire pieusement le tour de la basilique vénérée. Une femme le suivait, pleurant de bonheur, et roulant encore dans ses doigts amaigris les grains de son chapelet de bois. Et de son cœur montait cette prière :

Merci, bonne dame sainte Anne, vous qui ramenez à sa mère le petit mousse voguant à la garde de Dieu.

MAX NICOL.

---

#### UN NAUFRAGÉ SAUVÉ EN INVOQUANT SAINTE ANNE

Nous lisons dans le *Monde* :

Nous avons rapporté antérieurement le naufrage d'un bateau chargé de bois de corde, le samedi 1er juin, pendant la tempête qui sévissait sur le Saint-Laurent. Ce bateau était dirigé par deux navigateurs du Château-Richer, M. Rhéaume et M. Verreault. M. Rhéaume perdit la vie dans le sinistre. M. Verreault, le survivant, n'hésite point à reconnaître qu'il doit son salut à la Bonne Sainte Anne. Voici sa relation en abrégé, c'est de lui que nous tenons tous ces détails.

« Nous remontions le fleuve horriblement fatigués d'avoir déjà longtemps résisté à la tempête. Dans la traverse de Saint-Roch, une raffale soulève notre bâtiment, le renverse, jette la cargaison dans le fleuve, et le bateau

submergé reste couché sur le flanc. Nous nous accrochons aux haubans pour nous tenir au-dessus de l'eau, en attendant du secours. Le vent, les flots faisaient rage. De moment en moment, les vagues se brisaient sur nos membres ruisselants et glacés. La nuit arriva bientôt ; qui pourrait nous secourir : Je priai la Bonne Sainte Anne, je promis des messes et un pèlerinage. J'avais confiance. Mon compagnon exténué, découragé, n'en pouvait plus. Je l'attachai au mât pour plus de sécurité. Vers trois heures du matin, je m'aperçus qu'il avait la tête fortement courbée sur la poitrine ; je fis un effort pour la lui redresser, Rhéaume était mort. Le cœur brisé, je ne cessai point de réclamer l'assistance de Sainte Anne.

“ Le mauvais temps continua dans la journée du dimanche. Plusieurs bâtiments passèrent non loin de moi, mais on crut, sans doute, qu'il était impossible de me secourir. Vers 5 heures de l'après-midi, je sentis comme un épuisement complet de toutes mes forces. Je croyais n'avoir plus que quelques minutes à vivre, quand un navigateur de Berthier vint me recueillir dans sa chaloupe.

“ La Bonne Sainte Anne m'avait exaucé. J'étais sauvé après 24 heures de lutte contre la tempête et la mort. Que Sainte Anne soit à jamais bénie ! ”

---

## LA MORTIFICATION DANS LES DÉTAILS DE LA VIE

(Suite.)

Il y a même dans le monde, plus qu'on ne pense, des personnes qui portent le cilice, la chaîne, qui prennent la discipline... Le cilice est en crin, il est sous forme de ceinture ou de scapulaire. La douleur qu'il cause est bien moindre que celle de la chaîne, mais elle énerve certains tempéraments : on peut le porter le jour entier. La chaîne prend la forme de ceinture, de croix, de jarretière, de bracelet ou de cœur. Si on la porte comme ceinture, il est prudent de la quitter après le repas, ou au moins de la relâcher. La discipline est en corde ou en fer et admet différents modes de construction, plus ou moins durs. On se sert également de jonc ou de nerf de

bœuf. Les uns la prennent durant la récitation du *Souvenez-vous*, d'autres pendant un *Miserere*.

Si l'on nous demande maintenant ce qu'il est plus expédient d'employer, de la chaîne, du cilice ou de la discipline, voici notre réponse : La discipline ne nuit point à la santé et donne à l'âme de la force et de la joie.

Mais la chaîne et le cilice demandent plus de courage et de discrétion ; ils sont une immolation plus durable ; et pendant que nous les portons, semblables à un ange gardien, ils nous avertissent sans cesse d'être fidèles à la grâce, à notre résolution prise, etc.

On peut faire ces pénitences deux ou trois fois la semaine ou le vendredi seulement. Mais en tout, répétons-le, il faut avoir soin de consulter un directeur prudent et éclairé.

Pieux lecteur, si ce que vous venez de lire vous paraît trop dur, écoutez un langage et des pénitences plus à votre portée : un mot sur chacun des sens.

“ La vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher sont comme des chemins par lesquels l'âme sort d'elle-même et va chercher ses plaisirs dans les créatures. Ce sont comme autant de fenêtres par lesquelles elle voit les objets sensibles et les convoite. ” (SAINT GREGOIRE.)

Voulez-vous conserver votre âme pure et la mettre à l'abri des maux dans lesquels elle peut tomber, fermez les fenêtres et gardez, mortifiez vos sens.

†

LES YEUX.—Modérez la curiosité de vos yeux, soyez très-modeste, ne cherchez pas à tout voir. Ecoutez ce que disait un Saint : “ Ce que je permettrai à mes yeux ne perfectionnera pas ma vue, mais ne sera propre qu'à me distraire. ”

Quand vous avez jeté un regard trop libre, punissez-vous en gardant les yeux baissés cinq minutes ou un quart d'heure.

Les règles de la modestie nous enseignent que nous devons en marchant tenir les yeux à quelques pas devant nous ; à l'église ne les levez pas à tout propos.

C'est par les yeux que le trait s'enfonce dans le cœur : à l'exemple de Job faisons un pacte avec nos yeux.

Fermons les yeux à tous les objets indécents, à toutes les nudités messéantes, à toutes les actions inconvenantes.

Ne jetez pas vos regards sur les personnes dont la vue peut être dangereuse pour vous.

Evitez également la pompe et les spectacles profanes.

Vous ne regarderez pas indifféremment tout ce qui se présente. Pourquoi remplir votre imagination de tant d'images propres à troubler et à surcharger votre esprit ?

Je vous dirai avec saint Augustin : " Nos yeux aiment et regardent avec complaisance la beauté et la variété des formes, les couleurs belles et vives les récréent. Cependant n'y arrêtons pas notre âme, attachons-nous à DIEU seul qui les a faites.

†

**LES OREILLES.**—Pour les mortifier, ne faites pas, par curiosité, répéter ce que l'on vient de dire. Ne soyez pas trop avide d'entendre les chants harmonieux.

Vous fermerez les oreilles aux discours vains, aux vaines louanges, aux railleries, aux murmures, mais surtout aux médisances, aux paroles mauvaises, aux chansons mondaines.

Vous saurez supporter le bruit étourdissant et agaçant.

†

**L'ODORAT.**—Mortifiez aussi votre odorat quand vous en trouverez l'occasion ; ne soyez point comme ces personnes qui ne veulent respirer que les parfums, ou comme celles qui, en cueillant une fleur, ne cherchent qu'à satisfaire la nature sans élever leur cœur jusqu'au Créateur.

Les parfums amollissent et énervent l'âme qui les recherche et l'empêchent d'être vertueuse...

Vous ne savourerez donc pas avec trop de sensualité les bonnes odeurs et vous souffrirez les mauvaises que vous ne pouvez prudemment éviter, sans faire paraître la peine que vous en éprouvez.

†

**LE GOÛT.**—Supportez sans vous plaindre tout ce qui contrarie votre goût, cherchez même quelquefois à le mortifier.

" Il faut le brider dans ses appétits avec le mors de la raison, lui retrancher prudemment les superfluités et ne lui accorder que ce qui est nécessaire." (SAINT BASILE.)

Et la loi du jeûne qu'en faites-vous, cher lecteur ? n'y êtes-vous pas tenu ? n'avez-vous rien à expier ?— Il vous fatigue, dites-vous ; mais est-ce une fatigue réelle ?—Si vous ne le sentiez pas, ce ne serait pas une grande pénitence.

Les jours de jeûne, si réellement vous avez des raisons pour être dispensé, imposez-vous au moins une petite privation.

LANGUE.—Dans les conversations abstenez-vous de parler beaucoup ; gardez le silence, surtout quand on vous a humilié ; quand on vous accuse à tort, et lorsque vous éprouvez la dérangeaison de manquer à la charité vis-à-vis du prochain ou de vous attirer quelques louanges.

Combien de fois il vous plairait de dire une chose en conversation ! laissez alors parler les autres et écoutez.

Pesez vos paroles avant de les dire, et vous éviterez les propos malsonnants, mensongers, injustes, et tous ceux qui offensent Dieu, blessent le prochain, souillent votre âme.

Parlez de choses nécessaires ou utiles.

LE TOUCHER, LES MAINS, LE VISAGE, etc.

—Le toucher est répandu dans tout le corps.—Je voudrais pouvoir stigmatiser ici toutes les vaines recherches du monde.—Combien se lavent plusieurs fois le jour, sans nécessité, dans le seul but de se rafraîchir ?—Combien empruntent à l'art des parfumeurs ce que la nature ne leur a pas donné ou ce que l'âge leur ravit chaque jour ?—Que de folles dépenses ! quel compte terrible on aura à rendre !

On lit dans saint Grégoire de Tours que sainte Vitaline apparut à saint Martin et lui dit : “ J'ai passé deux jours en Purgatoire pour m'être autrefois lavée par vanité. ”

La propreté est une demi-vertu, soyez propre ; mais on peut l'être à moins de frais. Je connais des personnes de qualité qui n'usent de savon que très rarement et encore n'est-ce qu'un savon ordinaire ?

Ayez moins de recherche pour le choix de votre linge.

Saint Basile avertit “ d'apporter toute la vigilance possible pour réprimer le toucher, de ne faire aucun attouchement ni sur soi, ni sur les autres qui puisse exciter au mal. (*Lib. de Vera Virg.*)

†

*Encore quelques mots bien pratiques :*

—Quand il fait chaud, ne vous essuyez pas à chaque instant—Privez-vous d'un éventail, vous n'en mourrez pas pour cela. Songez donc aux Religieux, aux Religieuses qui sont vêtus d'habits de laine si pesants.

Eh ! quoi vous n'avez pas le courage de supporter quelques gouttes de sueur, lorsque, pour vos propres péchés, Notre-Seigneur a sué des gouttes de sang ! —Ne recherchez pas l'ombrage, ni les rafraîchissements avec beaucoup d'empressement.

Pour vous mettre à *vo*tre aise, évitez ces postures, ces vêtements taillés par la sensualité, ces nudités scandaleuses. Ah ! priez DIEU de n'avoir pas à souffrir une *plus grande chaleur*.

—Il faut savoir offrir à DIEU le froid que vous endurez ; combien de pauvres ont les pieds nus, n'ont que de méchants haillons pour se garantir du froid !

Pourquoi tant de précautions : gants, cache-nez, fourrures, etc., etc. Nos pères n'en avaient pas et leur santé n'en était pas plus mauvaise.

—Je vous conjure de travailler pour DIEU en esprit de pénitence, il ne vous en coûtera pas davantage et vous aurez plus de force.

C'est se mettre au rang de la brute que de travailler dans l'unique but du salaire.

En esprit de pénitence, de mortification, ne perdez pas votre temps, occupez vous utilement : c'est un ennui, raison de plus pour faire ce qui vous coûte. Dans ce même esprit, vous choisirez pour vous l'ouvrage le plus pénible, vous rendrez service au prochain.

—Quand vous priez, mettez-vous à genoux, aussi longtemps que vous le pourrez, par esprit de pénitence, et ne vous appuyez pas les mains. On remarque que les âmes mortifiées se mettent genoux à terre plutôt que sur une chaise, qu'elles choisissent à l'église les prie-Dieu les moins commodes.

Quand vous êtes assis, tenez vos jambes dans leur position naturelle, ne les étendez pas, ni ne les croisez : c'est gênant, sans doute, mais songez à la position de Notre-Seigneur sur la croix : il avait les pieds cloués, ce n'était assurément pas commode.

Ne vous appuyez pas sur le dossier de votre chaise.

Quand vous serez assis, vous ne chercherez pas la manière la plus commode et vous ne vous agiterez pas jusqu'à ce que vous l'avez trouvée.

Que de plaintes on entend dans le monde ! dans les salons, dans les chemins de fer...partout...rien ne va comme on veut. Hélas ! si l'on savait donc supporter quelque chose pour DIEU, combien on serait plus heureux !...Je me demande en quel lieu, pour les contenter, DIEU pourra placer ces personnes qui se trouvent gênées de tout... *La délicatesse et l'exigence sont aujourd'hui de mode ; on ne comprend plus les vertus viriles du Christianisme, et*

on s'étonne de rencontrer une personne qui sait souffrir sans se plaindre.

O folie du monde ! tu fuis la souffrance, et malgré toi, chaque jour, tu bois et tu boiras toujours jusqu'à la lie le breuvage amer, triste fermentation de désirs insatiables. Je le répète avec un écrivain sacré le cœur du vrai chrétien est une fête continuelle ; il jouit plus de ce qu'il se refuse, que l'incrédule ne jouit de ce qu'il se permet.

---

### CONCLUSION.

Voilà assez de détails, direz-vous ; j'avoue que la Mortification est le chemin de la vraie liberté, de la vie de l'âme ; mais combien de temps faudra-t-il combattre, me dompter et me vaincre de la sorte ?

Saint Bernard vous répond que nous ne devons pas nous arrêter dans la pratique de la Mortification, qu'il faut avoir toujours la serpe à la main, parce que toujours il y a quelque chose à couper et à retrancher. Croyez-moi, dit ce saint Docteur, ce qui a été coupé repousse ; ce qui a été chassé revient ; ce qui a été éteint se rallume ; il ne suffit donc pas d'avoir coupé une fois, il faut revenir souvent à la charge, car vous trouverez toujours de quoi couper et retrancher en vous.

Notre vie, suivant saint Jean Climaque, doit être une perpétuelle violence de la nature, aussi, dans tous les temps, le cri de guerre de tous les saints a été celui-ci : Je veux ravir le ciel *coûte que coûte*.

Mais pourrai-je donc jamais suivre, me direz-vous encore, l'exemple des Saints, parvenir à dompter ainsi ma nature en toute circonstance ? —Croyez-moi, vous pouvez faire plus que vous ne pensez : avez-vous jamais essayé de vous mortifier ?...essayez encore. Si vous pouvez peu, donnez peu : la Mortification a ses charmes et ses attraits, plus tard vous ferez davantage.

Comme les saints, soyez forts et généreux, ne calculez pas avec DIEU : marche, *coûte que coûte*.

Vendez à DIEU toutes vos jouissances et sa grâce vous fera goûter en un instant des consolations meilleures. Personne n'est plus riche, ni plus libre, ni plus heureux que celui qui se donne à DIEU tout entier et achète au prix de son amour le Sauveur immolé sur la croix pour le salut du monde.

O vous qui voulez avancer dans la perfection, mettez-

vous à l'œuvre et commencez à marcher avec courage dans la voie de la Mortification et du renoncement, et si la force vient à vous manquer, prenez le gouvernail, regardez l'étoile, levez les yeux vers le Ciel ; le gouvernail c'est la Croix, l'étoile c'est l'exemple des Saints, le Ciel c'est la récompense. Là tous vos sacrifices, toutes vos larmes sont comptés, et vous vous écrierez un jour avec saint Pierre d'Alcantara : " O délicieuses Mortifications " qui m'ont mérité un si grand poids de gloire. "

*Que Dieu bénisse vos efforts !*

---

## LES MÂRTYRS DU JAPON

*(Suite.)*

Le 8 décembre, 1596, le beau jour de la Conception immaculée de la sainte Vierge, vers le soir, les émissaires de l'Empereur entourèrent le monastère de Notre-Dame des Anges, où se trouvaient le P. Pierre-Baptiste, le P. François Blanco, le F. Gonsalve Garciaz, le F. François de Saint-Michel ou de Parilla, qui, depuis leur entrée au Japon, n'avaient cessé de travailler à la conversion des infidèles. Le F. Philippe de Jésus ou de Las Casas, venu sur le gallion *Saint-Philippe*, et député à Méaco par les Espagnols, y était encore. Dans son désir de donner sa vie pour la foi : " A Dieu ne plaise, s'était-il écrié plein de l'esprit du Seigneur, que je veuille demeurer libre quand mes frères sont jetés dans les prisons : qu'il en soit de moi ce qu'il adviendra d'eux ! "

Ce fut chose merveilleuse de voir le nombre des Japonnais qui accoururent au bruit répandu qu'on allait arrêter les bons Religieux. Tous s'écriaient dans l'ardeur de leur zèle : " Je suis chrétien ; moi aussi, je suis chrétien ! Nous venons mourir avec eux. " Mais les gardes les repoussaient : plusieurs néanmoins, à la faveur des ombres de la nuit, franchirent les murailles du couvent, et vinrent se joindre à leurs Pères en Jésus-Christ. Les généreux confesseurs de la foi se sentirent remplis d'une sainte allégresse en voyant de si belles prémices de leurs prédications et de leur travaux. Jugeant que le moment était venu pour recevoir le prix de leur zèle, ils passèrent la nuit entière en exercices de piété, et à se préparer à tout événement par la réception du sacrement de pénitence. Avant l'aube du jour, le P. Pierre-Baptiste célébra la sainte mcsse, où plus de cinquante personnes

reçurent la communion comme un viatique qui devait les mener au chemin du martyre, tous étaient pleins du désir d'offrir leur vie pour la confession de la foi.

Au point du jour, vint le lieutenant de l'Empereur, qui, trouvant un si grand nombre de chrétiens, les mit dehors, et ne constitua prisonniers que les cinq Religieux avec leurs serviteurs.

.....  
L'Empereur avait aussi donné l'ordre de dresser une liste de tous les chrétiens qui fréquentaient les églises des Pères Franciscains à Méaco et à Ozaca. Le nombre en fut si considérable, l'empressement à se faire inscrire fut si grand, de la part des personnes des deux sexes, de toutes les conditions, de tous les âges, que le lieutenant de l'Empereur, Gibonoscio, chargé de cette commission, en fut effrayé : aussi fit-il supprimer cette liste, disant que l'intention de Taïco-Sama n'était pas de faire mourir tous les chrétiens, mais ceux-là seulement qui tenaient aux Religieux venus des Philippines.

Cela n'empêcha pas de se répandre dans les provinces le bruit qu'on allait faire main basse sur tous ceux qui refuseraient d'adorer des dieux de l'empire ; et cette nouvelle excita dans tous les chrétiens un si grand enthousiasme pour le martyre, que les païens en tombèrent dans la stupéfaction. Partout on rencontrait des gens de toutes les classes qui cherchaient l'occasion de confesser Jésus-Christ devant les officiers de l'Empereur. Les hommes les plus haut placés firent hautement profession de leur foi : les deux fils du gouverneur de Méaco, Guéni-foin, montrèrent un dévouement et un courage sublimes. Les femmes de qualité se réunissaient dans les maisons où elles croyaient être plus aisément reconnues comme chrétiennes ; une d'elles dit un jour à ses compagnes : " Si jamais vous me voyez trembler ou reculer, traînez-moi au lieu du supplice. " Les moyens de se procurer l'honneur du martyre étaient devenus l'unique occupation des femmes et des filles chrétiennes, et souvent la vue de leur tranquillité, de leur joie, inspirait les mêmes sentiments et la même ardeur à ceux en qui la grâce n'avait pas d'abord agi si puissamment.

Citons ici un exemple de l'héroïsme de ces néophytes. Un noble du Bungo, André Ongazavara, vivait retiré à Ozaca, où il édifiait merveilleusement les fidèles par une éminente piété. Il s'était empressé de se faire inscrire sur la liste de Gibonoscio, et quand il eut obtenu ce qu'il

désirait, il voulut procurer le même bonheur à sa famille.

Mais il avait son vieux père âgé de quatre-vingts ans, baptisé seulement depuis six mois : il craignait pour sa vieillesse, et il vint l'engager à se retirer dans une maison de campagne. Le vieillard qui avait passé sa vie sur les champs de bataille, s'écria : " Si c'est un honneur de mourir pour son prince, quelle gloire n'est-ce pas de mourir pour un Dieu qui a donné sa vie pour nous ? — Mais, mon père, quand on meurt pour Dieu, il faut mourir sans défense, — Sans défense ? dit le vieux soldat ; se laisser massacrer comme un lâche ! " Aussitôt il prend ses armes et, l'épée à la main, il veut entraîner son fils ! " Allons chez les Pères ; si les soldats approchent d'eux, j'en abats sept ou huit à mes pieds, et si je péris dans la mêlée, ce sera pour mon Dieu ! — Mon père, ce n'est point là ce que Dieu veut ; il n'est pas nécessaire de s'offrir à la mort ; il est même prudent de s'y soustraire ; prenez mon plus jeune fils, et retirez-vous avec lui à la campagne. — Comment tu oses me tenir ce langage ? A mon âge il ferait beau me voir fuir la mort ! Non, je ne fuirai pas ; on me trouvera en bonne contenance ; je casserai la tête à quiconque insultera les Pères, et si je meurs, ce sera volontiers que je donnerai ma vie pour Dieu." Il entra ainsi, plein d'émotion, chez sa belle-fille qu'il trouva occupée à se faire un habit de fête ; il vit les domestiques s'armer l'un de son chapelet, l'autre de son reliquaire, un autre de son crucifix : " Quelles armes prenez-vous là, s'écria-t-il ; que faites-vous là, ma fille ? — Je me prépare un robe, répondit-elle, pour être plus décemment vêtue quand on me mettra en croix ; car on assure qu'on doit y mettre tous les chrétiens." Elle dit ces paroles d'un air si doux, si calme, si content, qu'elle déconcerta le vieillard. Il resta un instant sans rien dire ; puis, comme s'il fût sorti d'un rêve profond, il laissa tomber ses armes, tira son chapelet : " Eh bien donc ! moi aussi, dit-il humblement, je veux mourir comme vous. "

La constance des fidèles ne se borna point à des préparatifs, à des protestations de fidélité : les femmes eurent les premières la gloire d'entrer dans la lice. Une femme chrétienne avait un mari païen qu'elle n'avait pu amener à se convertir. Lui, au contraire, dans la crainte de la perdre pendant la persécution, voulut la pervertir. Il employa inutilement les caresses, les menaces, les mau-

vais traitements ; un jour, la trouvant plus ferme que jamais, il la mena dans une forêt, avec une esclave également chrétienne ; là il tire son cimeterre et le fait briller à leurs yeux ; comme elles ne s'en montrèrent nullement ébranlées, il fit semblant de vouloir abattre la tête de son épouse, et d'un revers de main il abattit celle de son esclave. Sa femme se jeta à genoux et lui présenta la sienne ; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté : l'amour conjugal l'emporta sur la fureur du mari.

Tant d'exemples de foi, de calme, de courage, d'héroïsme, donnèrent aux infidèles une haute idée du christianisme ; mais ce qui les jeta dans une admiration plus profonde ce fut de voir les enfants eux-mêmes témoigner un ardent désir d'être inscrits sur les listes qu'on dressait de tous côtés, et leur vive crainte d'être exclus du martyre à cause de leur âge. Enfin tout ce mouvement s'apaisa, on ne tarda pas à recevoir la nouvelle qu'on devait faire mourir seulement les Religieux arrêtés à Ozaca et à Méaco, avec leurs plus dévoués serviteurs. Le nombre des chrétiens et leur zèle pour le martyre avaient effrayé le tyran, qui avait reculé devant ces menaces d'un genre si nouveau.....

On avait conseillé à l'Évêque de disparaître, vu le danger qu'il courait et le besoin qu'avait de lui l'Église du Japon.

Le 7 décembre, il partit d'Ozaca, et le lendemain, jour de l'Immaculée-Conception, il fit voile vers Nangasaki. Avant son départ, plusieurs de ses Frères s'étaient rendus auprès de lui pour recevoir sa bénédiction. Le lendemain de la fête, les Religieux qui se trouvaient encore dans la ville apprirent, et les colères de Jacuin, et les ordres de l'Empereur, et l'arrestation des Franciscains...

.....

A la nuit, on apprit que les agents de Farimon s'étaient transportés au couvent des Religieux venus des Philippines, et avaient constitué prisonniers le P. Martin de l'Ascension, ainsi qu'un chrétien qui servait à l'autel et deux enfants. De là, les agents se rendirent chez les Jésuites ; quand ils se présentèrent, André Ongazavara et plusieurs autres qui les y avaient précédés, répondirent " que cette maison était la demeure de Jean Rodriguez, interprète de l'Empereur, et que l'Évêque y avait été reçu en se rendant à Méaco : qu'il n'y avait alors que trois personnes, savoir : Paul Miki, le catéchiste et un

troisième qui faisait l'office de serviteur. " Ces trois derniers furent seuls déclarés prisonniers.....

Enfin, le 30 décembre, l'Empereur, devant partir pour Ozaca, fit appeler son lieutenant Gibonoscio, et lui dit : " Faites amener à Méaco les prisonniers d'Ozaca, pour les joindre aux autres ; qu'on leur coupe le nez et les oreilles ; qu'on les promène sur des chars à travers les villes de Méaco, d'Ozaca et de Sacai ; qu'on porte devant eux la sentence de condamnation écrite en gros caractères ; qu'on les mène ensuite à Nangasaki pour y être crucifiés. " Telles sont les formes de la justice en ces pays de civilisation païenne : tout y dépend du caprice, de la volonté absolue des tyrans.

D'après ces ordres, le P. Martin d'Aguirre, avec ses trois compagnons, et le F. Paul Miki, Jésuite japonais, avec les deux novices, furent enlevés du couvent de Bethléem, d'Ozaca, pour être amenés à Méaco, et réunis à ceux qui étaient emprisonnés dans le couvent de Notre-Dame des Anges. On peut juger de l'allégresse de ces saintes âmes, lorsqu'elles se virent réunies sur le chemin de leur calvaire ! Ce fut un moment de véritable enthousiasme pour les anges du ciel de voir les étroits embrasements, d'entendre les paroles enflammées, de sentir les élans d'amour de ces cœurs préparés au sacrifice.

#### IV

##### LA SENTENCE DE CONDAMNATION

Quand les généreux confesseurs de la foi se trouvèrent réunis à Méaco, trois commissaires impériaux se transportèrent au couvent, à l'heure où les Religieux étaient au chœur, chantant les vêpres. Ils leur firent lecture de la sentence et commandèrent aux gardes de lier les mains des condamnés. A l'appel qui fut fait, au nom de l'Empereur, un des prisonniers manquait ; il était sorti pour aller mettre ordre à certaines affaires. Comme le commissaire criaît de toutes ses forces : " Où est Mathias ? " un chrétien qui se trouvait là, et qui avait ou qui prit le même nom, — car on croit qu'il s'appelait Martin, — répondit : " Me voici ! je suis chrétien ! si ce n'est pas celui que vous cherchez, que vous importe ? — Cela suffit, dit le commissaire, demeure avec les autres. " Ce généreux fidèle, ravi de joie, fut aussitôt enchaîné et joint à la troupe des confesseurs de Jésus-Christ. Il se

félicitait hautement de ce que, par un sort semblable à celui de l'Apôtre dont il portait le nom, un si grand bonheur lui était échu, et de ce qu'il avait été ajouté aux autres. Tel est le secret des jugements de Dieu : une couronne tombe d'un front pour en orner un autre !

Lorsqu'on eut lié les mains à ces glorieux athlètes de la foi, on les tira du couvent l'un après l'autre. Sitôt qu'ils furent dehors, ils se mirent à chanter un *Te Deum* à haute voix. Passant près de leur hôpital, dédié à sainte Anne, ils se jettèrent tous à genoux devant l'image de la sainte, et lui adressèrent une fervente prière. Puis ils furent conduits, sous bonne escorte, aux prisons publiques de la ville, étonnant par leur allégresse les payens accourus sur leur passage, mais tirant des larmes abondantes des yeux des chrétiens, qui enviaient leur sort bien heureux.

Le 3 janvier on prit les vingt-quatre prisonniers, et on les mena sur une des places de Méaco, en face de l'une des principales *varélas*, comme pour réparer l'injure qu'avaient reçue les fausses divinités. Là, on leur coupa le bout de l'oreille gauche : Gibonoscio, ne pouvant se résoudre à les faire défigurer, comme le portait l'édit, ne voulait cependant pas résister complètement aux ordres donnés, et il avait pris le parti d'attendre l'arrivée dans la ville d'Ozaca, où se trouvait l'Empereur. Les vingt-quatre précieuses reliques jetées à terre furent recueillies par un chrétien nommé Victor, secrétaire du gouvernement d'Ozaca. Victor alla les déposer entre les mains du P. Organtin. En les recevant, ce vieillard, attendri jusqu'aux larmes, les éleva vers le ciel, en disant : *Je vous offre, mon Dieu, ces fleurs de l'Eglise du Japon.* On fit ensuite monter les captifs, trois à trois, sur des chars. Celui qui était occupé par les trois Jésuites marchait le dernier. On les promena dans les rues de la grande ville, comme il était ordonné. Devant eux on portait une large planche, où était écrite en gros caractères, de façon à ce que tous pussent la voir et la lire, la sentence de condamnation ainsi conçue :

#### TAÏCO-SAMA.

“ PARCE QUE CES HOMMES, VENUS DE LUCON AVEC LE TITRE D'AMBASSADEURS, SONT DEMEURÉS A MÉACO, ET QU'ILS Y ONT PRÊCHÉ LA FOI DES CHRÉTIENS,—LAQUELLE JE DÉFENDIS LES ANNÉES PASSÉES AVEC GRANDE RIGUEUR,—J'ORDONNE QU'ILS

SOIENT PUNIS, AVEC LES JAPONAIS QUI ONT SUIVI LEUR LOI : QUE CES VINGT-QUATRE SOIENT CRUCIFIÉS A NANGAZAKI ! JE DÉFENDS LA MÊME LOI POUR L'AVENIR ; QUE CELUI QUI AURA LA HARDIESSE DE ME DÉSŒBÉR SERA CHATIÉ AVEC TOUTE SA GÉNÉRATION."

Donné le 20e jour de la 11e lune de la première année de l'ère Eviocho. (Le sceau impérial.)

(A continuer.)

## CHRONIQUE

*Dévouement d'un franciscain.*—Le 30 janvier dernier, à cinq heures du matin, le vapeur *Rémus* se brisait contre un écueil dans les parages des Iles Philippines. Cette catastrophe donna lieu à un acte de dévouement héroïque. La *Semaine catholique* de Madrid le rapporte en ces termes :

"Le *Quotidien* (El Diario) donne, d'après un témoin oculaire, les détails suivants sur la mort du religieux franciscain, Frère Julien Dorado dans le naufrage du *Rémus*.

"Il se trouvait dans une chaloupe avec plusieurs autres naufragés, lorsqu'en entendant crier *au secours*, il demanda qu'on secourut un malheureux qui, accroché à une caisse, était au moment de lâcher prise, épuisé par la lutte qu'il soutenait contre les flots. Mais ceux qui étaient dans la chaloupe dirent au religieux franciscain qu'on ne pouvait admettre un naufragé de plus sous peine de sombrer : alors le frère Julien s'écrie prenant une résolution héroïque : "Eh bien ! que votre nombre ne s'augmente pas !" Et il se jette à la mer.

"Les passagers recueillirent l'autre naufragé, mais quand ils essayèrent de secourir le martyr de la charité, il était trop tard. Victime de son abnégation et de son amour pour le prochain, il était allé au ciel recevoir la récompense des bienheureux.

"Quand est-ce que ceux qui vivent séparés du Christ, quand est-ce que les ennemis des Ordres religieux présenteront un exemple comme ceux du Père Raymond, jésuite et du frère Julien Dorado, naufragés du *Rémus* ? Ils n'en trouveront pas d'autres que celui d'un officier de l'armée, naufragé aussi du *Rémus*, qui, armé de son revolver, tira sur les malheureux qui approchaient de sa chaloupe."

*Catholiques fervents.*—Le 20 décembre dernier, un de nos Pères le P. Bérard du Sacré-Cœur, ouvrait une retraite à Majorano di Monte, petite paroisse du diocèse de Cajazzo ; à peine eut-il commencé ses prédications que le maître d'école du lieu, bon protestant, défendit avec force menaces à ses élèves de mettre les pieds à l'église pour entendre le franciscain. Les trente-deux enfants qui fréquentent cette école se levèrent tous ensemble et dirent au Magister : "Si tu es protestant, nous ne voulons pas t'être nous, si tu veux aller en enfer, nous ne voulons pas y aller nous, nous voulons et devons aller au sermon ; et si tu ne nous veux plus dans ton école, nous n'y viendrons plus," et ils firent ce qu'ils avaient dit : pas un d'eux ne manqua un seul exercice, tous se sont confessés et ont fait la sainte communion.

*Ouvriers chrétiens à Venise.*—La verrerie Candiani, de Venise, à voulu sanctifier l'exposition de ses produits et la protéger contre le contact impur des choses immondes qui l'entourent.—Le 11 mai, devant les ouvriers et les chefs réunis, M. le Curé de Grenelle est venu bénir l'atelier de la fabrication des glaces.—Allocution en italien, sur l'alliance de l'industrie et de la religion.—Les ouvriers ont demandé qu'une messe fût célébrée à leur intention à la paroisse.—Bien.—Il aurait fallu que ce bon exemple fût suivi.—Ce sera pour les expositions futures.

*Frère et Sœur, épisode du Tonkin.*—La journée avait été rude. Les Pavillons-Noirs, décimés par nos balles, n'avaient abandonné le champ de bataille qu'aux approches de la nuit. Des milliers d'ennemis jonchaient la plaine. De notre côté, quelques morts seulement, mais de nombreux blessés. On avait établi, à quelque distance du camp, sur une légère élévation de terrain, une sorte de pagode en planches, où nos blessés reposaient pêle-mêle sur un lit de feuilles. Un poste de quatre hommes avait été chargé d'en surveiller les abords. Une sœur, Sœur Marguerite, avait peine à satisfaire aux plaintes de tous ces braves.

—De l'eau, par pitié, disait l'un, dans le délire de la fièvre.

—Qu'une main charitable mette fin à mes jours, gémissait un autre, dont le sang s'échappait par de nombreuses blessures.

La Sœur allait de l'un à l'autre, distribuant de l'eau à celui-ci, du rhum à celui-là, et s'efforçant de consoler, par de douces paroles, ceux qui allaient mourir.

Puis, tout se taisait. On n'entendait plus, au dehors, que les cris des sentinelles et le gémissement du vent dans les rizières et les bambous.

Dans un coin de la pagode un tout jeune zouave, presque imberbe, les yeux voilés d'une pâleur livide et respirant à peine, essuyait du revers de sa main gauche quelques gouttes de sang qui rougissaient sa poitrine. Pas une plainte ne s'échappait de sa bouche ; on eût cru que la faulx de la mort avait déjà moisonné cette fleur printannière, si le léger mouvement des lèvres du jeune homme et celui de sa main sur son cœur n'eussent attesté qu'un reste de vie l'animait encore.

Sœur Marguerite s'approcha de lui et souleva sa main ; elle était noire de sang caillé. Sa plaie se rouvrit ; la Sœur l'enveloppa de bandelettes. Le blessé leva les yeux et murmura :

—Ma pauvre mère, tu ne reverras plus ton fils..... Ses os reposeront en terre étrangère. Et il ajouta encore quelques mots ; mais sa voix était si faible que la religieuse ne put les entendre.

Sœur Marguerite, agenouillée auprès du moribond, écarta de la main une touffe de cheveux tachée de sang et collée au front du blessé. Ce dernier poussa un cri, se souleva légèrement sur son lit de feuilles et aperçut la Sœur. Il sourit tristement et dit :

—Bonne Sœur, il est inutile de perdre ici vos soins, alors que d'autres blessés ont peut-être besoin de vos secours. Pour moi, tout est fini, je le sens bien ; mais il est un service que vous pouvez me rendre. J'ai une mère ; elle songe à moi, sans doute, à présent. J'avais une sœur, dont les traits étaient si semblables aux vôtres, que tout à l'heure, en ouvrant les yeux, j'ai cru la revoir en vous apercevant. Elle a pris le voile, il y a quelques années, et, depuis, aucune nouvelle de cette sœur bien aimée ne nous est parvenue. Voulez-vous, au

nom de ma mère et de ma sœur, remettre ce triste message à son adresse ?

Et, en disant ces mots, il prit dans la poche de sa capote une lettre qu'il présenta à la religieuse. Celle-ci, en recevant la missive, examina plus attentivement les traits du soldat.

—C'est étrange, se dit-elle, ces traits me rappellent ceux de mon frère ! Mais quel est votre nom, mon enfant ? demanda-t-elle aussitôt.

—Louis Lucéna, murmura le blessé.

—Lucéna ! répéta la Sœur. Dieu ! Est-ce possible..... mon pauvre frère !

C'est tout ce qu'elle put dire. Les sanglots étouffèrent sa voix ; elle pleurait à chaudes larmes.

Le blessé étreignit faiblement les mains de Sœur Marguerite et murmura :

—Sœur chérie adieu !

Et il retomba inerte. Ses yeux se fermèrent, une teinte bleuâtre colora ses joues et sa tête se pencha en arrière. Le pauvre enfant avait vécu. Sœur Marguerite passa la nuit auprès du corps de son frère.

Le lendemain, au petit jour, un aumônier, vénérable vieillard de soixante-dix ans, dont la vie s'était écoulé sur les champs de bataille à consoler les blessés et à prier pour les morts, aida Sœur Marguerite à ensevelir son frère. Une croix formée de deux branches de bambou fut le seul ornement de la tombe du jeune brave.

*Charité et humilité.*—Le fait suivant a été rapporté par le *Publicateur de la Vendée* comme s'étant passé récemment aux Sables-d'Olonne.

Une religieuse, faisant la quête à domicile pour les vieillards pauvres, se présente dans un hôtel de la ville. Un monsieur fait semblant de vouloir donner quelque chose. La Sœur tend la main... Et savez-vous ce que ce personnage dépose dans la main de cette Sœur de charité ? Un ignoble crachat ! Qui aurait eu le courage héroïque de garder son sang-froid et de ne pas traiter ce malotru comme il le méritait ? —La religieuse, sans se déconcerter, retire sa main souillée et tend l'autre en disant avec un angélique sourire :

—Monsieur, ceci est pour moi ! Maintenant, pour mes vieillards, s'il vous plaît !

Ces paroles, dites simplement, sans le moindre reproche, jetèrent le trouble dans le cœur de cet homme, qui s'étonna de tant de grandeur d'âme ; ouvrant sa bourse avec une émotion visible, il donna à la Sœur des vieillards une aumône relativement considérable, en disant : " J'aime ce courage-là ! " Et la religieuse se retira avec la joie d'avoir suivi l'exemple de son divin Maître, qui, lui aussi, a souffert avec patience les injures et les humiliations.

*Pour Jésus-Christ.*—Pendant le siège de Paris, un Frère des Ecoles chrétiennes soignait, avec un dévouement rare, un pauvre soldat atteint de la variole noire. Un témoin s'étonnait de son courage en lui disant :

—Ce que vous faites-là, je ne le voudrais pas faire pour dix mille francs.

--Moi je ne le ferais pas pour cent mille, répondit le Frère.

Puis, se recueillant et baisant son crucifix, il ajouta avec un sourire angélique :

—Je le fais pour Jésus-Christ.



## DEVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

---

---

### FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Le 16 juin 1889 sera une date à jamais chère aux fidèles amis du Sacré-Cœur. Il y a deux cents ans, Jésus-Christ voyant venir les grands dangers du siècle dernier et des temps actuels invita les peuples à se consacrer à son Divin Cœur. Les nations restèrent sourdes, et la Révolution triomphante sema partout l'impiété et la ruine. De nos jours, le Cœur de Jésus est plus aimé, plus honoré, c'est là qu'est l'espoir du triomphe prochain de la vérité.

Dans une magnifique assemblée de plus 10,000 personnes réunies dans la vaste église Notre-Dame, Montréal, ayant à leur tête Mgr l'Archevêque de Montréal, les pères des familles chrétiennes de cette ville se dévouèrent au Sacré-Cœur. Les journaux quotidiens ont déjà raconté les détails de cette cérémonie et le sermon de circonstance du R. P. Nolin, directeur de l'Apostolat de la Prière, nous publions pour servir d'aliment à nos pieux lecteurs, l'acte de consécration lu à haute voix par tout les fidèles présents :

#### ACTE DE CONSÉCRATION.

Divin Cœur de Jésus, nous voici prosternés devant votre sainte image, dans les sentiments de la reconnaissance la plus vive pour

tous vos bienfaits et de l'amour le plus ardent pour votre ineffable bonté.

Afin de répondre à votre appel du 17 juin 1689, afin de hâter dans notre patrie le *règne social* de votre Cœur adorable, ô Jésus, nous vous consacrons, sous les auspices du Cœur immaculé de Marie et sous le patronage de saint Joseph, notre famille tout entière. Que notre foyer, comme celui de Nazareth, soit le séjour inviolable de l'honneur, de la foi, de la charité, du travail, de la prière, de l'ordre et de la paix domestique. Soyez-y vous-même la règle souveraine de toute notre conduite et le vigilant protecteur de tous nos intérêts.

Nous vous consacrons, aimable Jésus, toutes les épreuves, toutes les joies, tous les événements de notre vie de famille, et nous vous supplions de répandre vos meilleures bénédictions sur tous ses membres absents et présents, vivants et décédés. Nous les confions pour toujours à la garde de votre divin Cœur; et, si quelqu'un parmi eux a jamais eu le malheur de contrister votre saint amour, nous faisons amende honorable pour son péché. Au nom de votre Cœur sacré, ô Jésus, acceptez notre réparation et faites-lui miséricorde.

Nous vous prions aussi pour toutes les familles de l'univers: protégez le berceau des nouveaux-nés, l'école des adolescents, la vocation des jeunes gens; soyez la force des infirmes, le soutien des vieillards, l'appui des veuves, le père des orphelins; veillez vous-même dans chaque demeure, au chevet des malades et des agonisants.

Mais, ô Jésus, océan de miséricorde et d'amour, nous vous supplions surtout de nous secourir au moment de la mort; unissez-nous alors plus étroitement que jamais à votre divin Cœur et au Cœur immaculé de votre auguste Mère; devenez notre asile, notre refuge, notre lit de repos: et, après nous être tour à tour endormis sur votre sein béni, ô Jésus, que chacun de nous en paradis retrouve sa famille toute entière dans votre Cœur sacré. Ainsi soit-il.

---

Nous empruntons de la *Semaine Religieuse de Québec*:  
 “Mgr Bégin et la foi du peuple canadien.”

“Dans une admirable lettre au Directeur du “Règne du Sacré-Cœur,” l'éminent évêque de Chicoutimi rend à la foi de ses compatriotes un témoignage qui les honore grandement, et que la *Semaine Religieuse de Québec* est orgueilleuse de reproduire;

“Dans notre heureuse contrée, providentiellement soustraite aux influences néfastes de la grande révolution française, la foi est encore très vive; Notre-Seigneur y compte presque autant d'adorateurs sincères que de catholiques; le sentiment religieux n'y est pas à l'état latent, mais il se manifeste au grand jour, sans respect humain comme sans ostentation, par l'accomplissement exact des devoirs multiples du chrétien, par un attachement inébranlable à la sainte Eglise, par un dévouement

sans bornes au Souverain-Pontife et la défense intrépide de son domaine temporel et spirituel.

“ La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ne pouvait manquer de se développer au sein de nos religieuses populations ; aussi les paroisses, les communautés, les maisons d'éducation sont-elles consacrées à ce divin Cœur, et, le premier vendredi de chaque mois, on voit une foule de catholiques pieux, hommes et femmes, s'approcher de la sainte Table.

“ Je ne veux pas dire par là que tout soit parfait sur nos rivages ; non, il y a malheureusement des ombres au tableau ; mais notre pays n'offre pas, du moins, le spectacle navrant d'une nation qui court aux abîmes d'une déshonorante apostasie.”

---

### PÈLERINAGE DU TIERS-ORDRE AU SACRÉ-CŒUR, A JOLIETTE

Mercredi, 26 juin, les fraternités des frères et des sœurs du Tiers-Ordre, de Montréal, ont fait leur pèlerinage annuel au Sacré-Cœur. Le lieu choisi était la chapelle que les RR. PP. Viateurs ont fait bâtir au Cœur de Jésus, dans leur collège, à Joliette. L'on ne saurait concevoir rien de plus beau que ce sanctuaire. L'architecture, les peintures, les décors, tout y est merveilleusement assorti ; et lorsque l'intérieur est illuminé par un flot de lumières électriques, l'ont est étonné et fasciné par tant de richesses. Nous félicitons les RR. PP. d'avoir si bien honoré le Cœur de notre divin Maître. Nous engageons aussi les associations et les pèlerins à choisir ce lieu pour l'objet de leur dévotion.

Plus de 400 pèlerins sont allés à Joliette avec le Tiers-Ordre. L'ordre, la piété et l'amour au Sacré-Cœur ont régné parmi eux. Le long du voyage, la prière, le chant ont servi de préparation à la sainte communion que tous ont faite avec ferveur.

A 2 heures p. m., le sermon fut donné par le Rév. M. Laforge, du collège de Montréal. Le savant prédicateur a démontré en d'éloquents paroles l'avantage de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus : 1° nous y trouvons l'humain dans le divin, et le divin dans l'humain. Le Cœur de Jésus a la sensibilité du cœur de l'homme à un degré parfait, et il a la puissance du Cœur d'un Dieu. N'est-ce

pas pour nous un trésor précieux ; 2° nous trouvons dans le Cœur de Notre-Seigneur tout ce qui est beau, grand, aimant ; nous y trouvons son amour manifesté par son *Incarnation*, notre *Rédemption*, son *Eucharistie* : *Verbum Caro factum est* ; 3° enfin, la dévotion au Sacré-Cœur plus que toute autre chose peut nous rendre parfait et saint. On peut dire aujourd'hui, comme ce grand roi des Francs qui lut dans les airs sur une croix lumineuse : *In cruce vincit*, ces paroles : *In corde Jesu vincit*.

Avant le *Tantum Ergo*, le Père directeur lut l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, puis après la bénédiction du Saint-Sacrement le retour se fit heureusement.

Il est de notre devoir de remercier les RR. PP. de leur bonne hospitalité.

---

LA grâce de l'oraison doit être l'objet de nos plus ardents désirs ; sans l'oraison, on ne fera aucun progrès au service de Dieu, et on n'obtiendra rien de lui.—*S. Franç.—Oracl. et Sent.* iij.

BIENHEUREUX celui qui a toujours devant les yeux ses péchés et les bienfaits de Dieu, et qui supporte avec patience toute tribulation et toute angoisse ; il retirera de là une grande consolation.

—*B. Egide d'Assise.*

---

## CALENDRIER DU MOIS

### Offices pour les Sœurs.

12 juillet à 2 hrs. p. m., Assemblée mensuelle.

### Offices pour les Frères.

26 juillet à 7½ hrs. p. m., Assemblée mensuelle.

---

## NÉCROLOGIE

Delle Sophronie Parent, professe depuis le 3 octobre 1880, est décédée au commencement de juin.

Delle Fébronie Papin, admise à la vêtue et à la profession sur son lit de mort, le 25 mai dernier ; décédée le 7 juin.